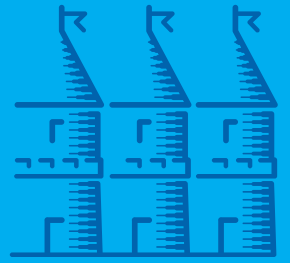


CHINON

INFOS

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS - N° 53 JUIN 2018



Action Coeur de Ville Chinon retenue pour le programme p.15 et 16



Pages
centrales
supplément
Chinon +



VIE LOCALE : City stade : ouverture en juillet aux Hucherolles p. 8 et 9



VIE LOCALE : Un vent monégasque souffle sur le Chinon Classic p. 13



VIE ASSOCIATIVE : ça roule avec les Cyclos Randonneurs Chinonais p. 18

LETERME AVOCATS

02 47 98 55 00

avocats@cabinetleterme.com



CHINON • TOURS

ZA PLAINE DES VAUX N°2 • Rue Jacqueline AURIOL

Lundi - Vendredi 8h30 • 19h00

Archambault Travel

Selectour Afat



Circuits, séjours, week-end
Programmes sur mesure
Billetterie Air, Mer

16, Place Jeanne d'Arc • **CHINON**

02 47 95 25 47

chinon@selectourafat.com

Audilab
Centres de correction auditive

**VIVEZ PLEINEMENT
VOS ÉMOTIONS**



EXCLUSIVITÉ PRIX FOOT
dans votre centre

Pour tout achat
**UN CADEAU
OFFERT***



Avec votre casque,
profitez des cris
de joie à chaque but

Un rendu sonore exceptionnel
sans fil grâce au système
auditif SENNHEISER SET 860.

Produit disponible uniquement en réseau
d'audition.

 **SENNHEISER**

CHINON - Place Jeanne d'Arc - 2, rue Hoche
Prenez rdv au 02 47 98 07 71 - www.audilab.fr

* Offre valable jusqu'au 31/07/2018



Édito



La ville de Chinon fait partie des 222 villes retenues pour le programme « Cœur de ville » mis en place par le gouvernement pour améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et conforter leur rôle de moteur de développement du territoire.

Chinon est la plus petite des villes sélectionnées car retenue comme pôle majeur de centralité avec des enjeux patrimoniaux forts et une dynamique territoriale qui méritait d'être choisie. Un programme sur 5 ans avec des étapes qui vont rythmer la vie de la commune tout au long de cette période.

Un travail sur le logement dans son ensemble va être proposé, avec la problématique en secteur sauvegardé dû à l'inadaptation des habitations, l'insalubrité, la difficulté de réorganiser les îlots d'où un taux de vacances important en centre-ville. Des études seront à réaliser et un accompagnement de la puissance publique sera nécessaire.

Le logement social sera un axe important du programme avec le quartier des Courances notamment en accompagnant Val Touraine Habitat dans sa mutation du parc d'habitations avec la construction d'une nouvelle typologie de maisons. Un premier programme va démarrer en 2019 à côté de la résidence des Charmes. L'action Cœur de ville ne doit pas se limiter qu'au centre, c'est une problématique plus vaste, de la forteresse à la gare, recréer du lien entre les différents quartiers, travailler sur les enjeux du commerce de proximité dans l'hyper centre avec les difficultés à reconstituer des entités foncières avec des tailles adaptées pour accueillir de nouveaux professionnels.

D'autres sujets seront également à l'étude : le jalonement, le stationnement, la visibilité, l'accessibilité ...

Les premiers travaux pour compléter l'ascenseur de la Brèche avec un petit lien vertical reliant la rue du Puy des Bancs à la Rue de la Porte du Château profitera aux touristes et aux habitants du plateau et du centre-ville, en assurant la continuité entre la ville haute et la ville basse et permettant ainsi un accès aisé pour les personnes à mobilité réduite ou les seniors à pied.

L'idée est de profiter de l'été pour réaliser toutes les études complémentaires au programme. En effet, plus l'intérêt des projets sera manifeste plus l'enveloppe financière allouée sera importante. Nous réunissons les acteurs économiques du territoire afin de croiser nos idées et de partager sur l'avenir de la ville. C'est dans cette logique que je souhaite pouvoir m'appuyer sur une union commerciale constructive et identifiée avec des interlocuteurs désignés par les commerçants comme porte-parole d'un projet collectif pour notre ville. J'attends vraiment qu'une équipe vienne me voir avec cette volonté affichée. Je suis conscient que c'est un investissement personnel important et je mettrai toutes les conditions en place pour que cela fonctionne au mieux au service de tous.

Je vous souhaite un bel été riche d'événements et d'animations.

Jean-Luc Dupont
Maire de Chinon

Président de la Communauté de communes Chinon, Vienne et Loire

Sommaire

Vie locale

P.4 à 18

Vie associative

P.19

En images

P.20 à 21

Expression libre

P.22



Directeur de la publication et de la rédaction : Jean-Luc Dupont
Réalisation et rédaction : Service communication 02 47 93 03 25
Conception maquette : J.L. Duchesne - Réalisation : Service Communication
Impression : Imprimerie Vincent 02 47 39 39 52
Crédits photos : Ville de Chinon - Fabienne Boueroux
Régie publicitaire : SIP 02 47 39 56 10
Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2018 - Magazine municipal gratuit tiré à 5000 exemplaires, 3 parutions par an.
La ville de Chinon remercie l'ensemble des annonceurs qui permettent l'impression de ce magazine ainsi que les différents services municipaux qui ont participé à l'élaboration des articles.

Cartes d'identité et passeports, mode d'emploi



Pour toutes demandes de Carte Nationale d'Identité (CNI) et passeports, la Ville de CHINON vous accueille sur rendez-vous les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h, et le mercredi de 9h à 11h30. Tél : 02 47 93 53 00.

Le délai d'attente pour la prise de rendez-vous est d'environ 2 mois, il est donc impératif d'anticiper vos besoins, notamment pour les vacances ou lors d'examen scolaire.

Pensez à prendre rendez-vous dès le début de l'année scolaire en cas de passage d'un examen (brevet, bac etc...) et assurez-vous que vos papiers soient valides avant de réserver un voyage à l'étranger (il n'existe pas de procédure d'urgence, excepté pour le travail ou pour événements familiaux).

Un nouveau service est à votre disposition : la pré-demande de la CNI et du passeport : vous pouvez remplir en ligne une pré-demande de cartes d'identité ou de passeports. Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes que les renouvellements.

Pour faire une pré-demande, il faut créer un compte personnel sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS), <https://passeport.ants.gouv.fr>.

Un numéro de pré-demande vous est attribué et permet à l'agent de récupérer les informations enregistrées. Pensez à noter ou imprimer le n° lors du déplacement en mairie. En établissant une pré-demande, vous avez possibilité d'acheter en ligne votre timbre fiscal ou chez un buraliste.

Attention : la pré-demande ne vous dispense pas de prendre un rendez-vous à la mairie pour la prise d'empreintes et le dépôt de votre dossier (justificatifs d'état-civil, justificatifs de domicile, photo d'identité, timbre fiscal...)

Le délai d'obtention peut varier, notamment en période de vacances. En règle générale, il faut compter 3 à 4 semaines après votre rendez-vous.

Votre rendez-vous :

La présence du demandeur est obligatoire lors du dépôt du dossier, y compris pour les mineurs sachant que la prise d'empreintes est demandée à partir de 12 ans. Pour les enfants de moins de 12 ans, leur présence sera exigée soit à l'établissement du dossier soit au retrait du titre.



Martine (à gauche), Isabelle (à droite) et Nicole au centre sont à votre écoute

Vous vous présentez à la Mairie à l'heure qui vous a été indiquée avec votre pré-demande et les pièces demandées. (Voir document en annexe en fonction de votre situation)

Si vous n'avez pas fait de pré-demande, vous remplirez votre dossier CERFA sur place à la mairie. Les originaux de l'ensemble des pièces doivent être présentés. Les justificatifs de domicile doivent dater de moins d'un an, les photos doivent être récentes (moins de 6 mois).

Les agents du service « Population » de la Ville de Chinon restent à votre écoute pour tous renseignements. Toutefois, la décision finale sur la validité du dossier ne leur appartient pas puisque vos documents sont numérisés et envoyés à Bourges, sur une plateforme qui valide ou non votre dossier. Si votre dossier est annulé par la plateforme, vous serez informé par la Mairie et vous devrez vous représenter pour rétablir votre demande. Il est important de prendre ce paramètre en compte dans les délais d'obtention de vos papiers.

Tout dossier incomplet sera refusé.

Le retrait du titre est sans rendez-vous : il suffit de vous présenter aux horaires d'ouverture de la Mairie.

Bon à savoir :

La durée de la carte d'identité est portée à 15 ans. Depuis le 1^{er} janvier 2014, la carte d'identité a une validité de 15 ans pour une personne majeure. Toute carte délivrée entre 2004 et 2013, pour des personnes majeures, reste valide 5 ans après la date d'expiration indiquée au verso. Si aucun changement n'est intervenu depuis sa date de création, votre carte ne sera pas refaite.

Par contre, si vous vous rendez dans un pays européen, votre carte prolongée de 5 ans, ne sera pas acceptée. Il vous faudra fournir un justificatif de votre voyage pour déposer une demande de renouvellement.

Demande de passeport biométrique et/ou carte d'identité : les modalités

- **Dépôt du dossier à Chinon : sur rendez-vous uniquement**
- **Remise du titre : sans rendez-vous.**

Au dépôt du dossier :

Présence obligatoire du demandeur (majeur ou mineur de plus de 12 ans) ainsi que le parent exerçant l'autorité parentale pour le mineur. Attention : tout dossier incomplet lors du dépôt de la demande ne pourra être accepté, une nouvelle prise de rendez-vous sera nécessaire.

1) Pièces à fournir pour toute demande :

Formulaire CERFA à compléter (à remplir en mairie) ou pré-demande en ligne : <https://passeports.ants.gouv.fr> : attention pensez à l'imprimer ou à noter le n°

Si première demande :

- un acte de naissance de moins de 3 mois sauf si la commune de naissance a dématérialisé ses actes (reliée à COMEDEC),
- 1 photo d'identité en couleur de moins de 6 mois, nette, sans rayure, ni pliure, ni trace et répondant aux normes exigées par l'Etat,
- 1 justificatif de domicile ORIGINAL de moins d'un an à votre nom et adresse (téléphone, facture d'eau, avis d'imposition, attestation d'assurance habitation),
- Si vous êtes hébergé chez un parent ou un tiers, fournir le justificatif de cette personne, une attestation sur l'honneur d'hébergement à son domicile depuis plus de 3 mois et la photocopie de sa pièce d'identité,
- Un timbre fiscal (uniquement pour le passeport) en fonction de votre situation.

TIMBRES FISCAUX :

- Passeport (première demande ou renouvellement)
 - Majeur : 86 €
 - Mineur de + de 15 ans : 42 €
 - Mineur de - de 15 ans : 17 €
- Carte nationale d'identité : (uniquement en cas de renouvellement pour perte ou vol) : majeur ou mineur : 25€

Si renouvellement de carte d'identité et/ou de passeport :

Fournir l'original de ce document ainsi que toutes les pièces demandées en 1 à l'exception de l'acte de naissance (sauf si votre titre est expiré depuis plus de 2 ans).

En cas de perte ou de vol : (en plus des documents en 1)

- Fournir une déclaration de perte (faite en mairie),
- Fournir une déclaration de vol (faite en gendarmerie),
- Une autre pièce d'identité ou un extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois,
- Un timbre fiscal à 25€ (pour la carte d'identité).

2) Pièces complémentaires à fournir pour les enfants mineurs :

- Fournir toutes les pièces demandées en 1.
- L'original de la pièce d'identité en cours de validité du parent titulaire de l'autorité parentale qui dépose la demande.

Cas particuliers :

Enfants de parents séparés :

- Le dossier doit être déposé par le parent ayant l'autorité parentale.
- Joindre copie des pièces d'identité des deux parents. Si le jugement mentionne une domiciliation chez les deux parents, ces derniers doivent fournir chacun un justificatif ORIGINAL à son nom,
 - Attestation d'autorisation du 2^{ème} parent,
 - Fournir le jugement COMPLET en original.

Nom d'usage sur la pièce d'identité de l'enfant :

- Fournir une copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois + autorisation écrite des 2 parents autorisant l'adjonction du nom d'usage + copie de la carte d'identité des 2 parents.

3) Pièces complémentaires à fournir pour l'utilisation d'un nom d'usage / nom marital

- Pour faire apparaître le nom marital/nom d'usage sur votre nouveau titre :
- Produire une copie intégrale de l'acte de mariage ou de naissance de - de 3 mois,
 - Si vous êtes veuf/veuve et faire apparaître le nom du conjoint décédé, il faut produire un extrait d'acte de naissance ou de décès du conjoint décédé,
 - Si vous êtes divorcé/ée et souhaitez conserver l'usage du nom de l'ex-époux, il faut produire l'autorisation de l'ex-époux avec copie de sa pièce d'identité ou photocopie du dispositif de la décision prononçant le divorce et autorisant l'usage du nom de l'ex-époux.

4) Cas particuliers :

Pour les personnes sous tutelle, sous curatelle, veuillez contacter la Mairie pour connaître les documents à fournir.

Liste des communes pouvant recevoir votre demande de passeport ou de carte d'identité quelque soit votre lieu de domicile :

Bourgueil, Langeais, Richelieu, Ste Maure de Tne, Loches, Preuilly sur Claise, Amboise, Bléré, Chambray-Les-Tours, Château-Renault, Fondettes, Joué les Tours, Montbazon, Neullé Pont Pierre, St Avertin, St Cyr Sur Loire, Montlouis sur Loire, Tours.

Horaires du service Etat-Civil :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, 9h à 11h30 et 14h à 16h, mercredi matin de 9h à 11h30, le samedi de 9h à 11h30 (uniquement pour les retraits).

Remise des titres : SANS RENDEZ-VOUS :

Les titres d'identité sont remis aux intéressés uniquement. Pour les mineurs, présence obligatoire d'un parent. Pour les passeports, présence obligatoire à partir de 12 ans (prise d'empreintes). Attention, vous avez 3 mois pour venir récupérer votre nouveau titre. Passé ce délai, le titre sera invalidé et détruit.

Changement d'horaires d'ouverture de la Mairie :

A compter du 1^{er} juillet 2018, les horaires d'ouverture de la Mairie changent :

- Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Le samedi (uniquement état-civil) : de 9h à 12h

Chinon accueille ses nouveaux commerçants



Amuz'land, pour le bonheur des petits et des grands

Depuis 2014, Guillaume Milon sillonne la région avec ses structures gonflables itinérantes, tantôt à Richelieu, l'île Bouchard et Chinon. Souhaitant s'installer pour du long terme, c'est à Chinon qu'Amuz'land pose ses valises. Une belle idée puisqu'il n'existe rien de comparable à moins de 40 kms de Chinon. L'idée étant de créer un parc différent, multi loisirs, multi activités ou petits et grands enfants mais aussi adultes pourront y trouver leur compte. « Dès le début, on a proposé des soirées à thème, genre laser game, karaoké, sumo... On fait aussi la retransmission des matchs de

coupe du monde. Les papas pourront venir profiter pendant que les enfants joueront dans les structures ». Guillaume Milon possède 15 structures qu'il fait tourner régulièrement pour permettre un renouvellement constant. Un espace est dédié aux tout-petits avec des structures adaptées. Une formule anniversaire est également proposée : 11,50€ par enfant participants, accès au site et aux jeux illimité, table réservée avec déco, coupelles de bonbons et un gâteau réalisé par un pâtissier. L'enfant qui fête son anniversaire ne paye pas et se voit même offrir un cadeau.

Guillaume et ses 2 associés réfléchissent déjà à l'évolution du parc car ils veulent ouvrir en intérieur aux prochaines vacances de la Toussaint. Un projet prometteur pour les familles durant les mois d'hiver où les activités pour enfants sont plus difficiles à trouver.

Contact : Amuz'land - 44 rue Bernard Palissy, 37500 Chinon
Tél : 02 18 07 00 06 / 07 78 26 03 15.

Des lunettes à domicile avec Aurélie Cesbron

Depuis 13 ans, Aurélie travaille dans l'optique. Titulaire du Bts Opticien lunetier en 2007, elle commence à travailler à Chinon en tant que responsable de magasin pendant 10 ans. La venue de son 2ème enfant provoque une remise en question sur son mode de vie et sa façon de travailler. Aurélie aspire à pouvoir gérer son temps et à travailler en autonomie.

Elle rejoint alors le réseau « Les Opticiens Mobiles » qui propose un service innovant, une approche différente en allant directement rencontrer les porteurs de lunettes chez eux. Un métier qui permet de joindre l'optique au service à la personne. Aurélie travaille sur un rayon de 30km autour de Chinon. Elle rencontre principalement des personnes à mobilité réduite, se déplace chez les particuliers, dans les établissements de santé, les hôpitaux, dans les entreprises... Le but : redonner l'accès aux soins aux personnes ne pouvant se déplacer ou n'ayant pas le temps nécessaire pour aller en boutique (jeune maman par exemple).

Aurélie est équipée avec les mêmes appareils de mesures qu'en magasin et la prise en charge sécurité sociale et mutuelle reste identique. Elle dispose d'un large choix de montures qui est renouvelé régulièrement.

Niveau prix, les verres sont 2 fois moins cher qu'en magasin car il n'y a pas d'intermédiaire.

Les Opticiens Mobiles ont leur propre usine de fabrication d'où l'économie substantielle.

Pour Aurélie c'est un renouveau, une nouvelle approche de son travail avec une clientèle parfois plus fragile qui demande de l'écoute et du temps. *«Je fais mon travail de professionnel de santé en ayant le sentiment d'aider les gens et c'est dans cette voie que je souhaitais m'orienter »*

Contact : Aurélie Cesbron tel: 06 74 42 59 99

mail: acesbron@lesopticiensmobiles.com



HA Équipement, du microtracteur aux accessoires espaces verts

Hakim Abbes est le gérant de la société HA Équipement, il s'est installé il y a 1 an au 4 rue Bernard Palissy à Chinon. Spécialisé dans les microtracteurs et les accessoires espaces verts, Hakim vise une large clientèle allant du paysagiste, des personnes possédant des grands domaines ou des châteaux mais aussi le particulier qui souhaite laisser son motoculteur pour un engin plus maniable et demandant moins d'efforts physiques. Les tracteurs proposés sont des petites cylindrées de 13 à 30 chevaux, d'occasion, le prix reste ainsi très abordable. Hakim importe ses microtracteurs du Japon, ils sont entièrement démontés, révisés et repeints par un sous-traitant avant d'être proposés à la vente.

La gamme de prix fluctue entre 3 500€ et 7 000€, compter en sus les accessoires. Les principales marques sont Yanmar, Iséki et Kubota pour l'occasion et pour le neuf Hakim travaille avec Brandsma et Iséki. Prochainement, la société proposera de la location d'accessoires.

Contact : Ha Équipement - 4 rue Bernard Palissy, 37500 Chinon

Tél : 07 60 10 34 34



City stade : ouverture programmée début juillet aux Hucherolles



Très prochainement, un terrain multisports « City Stade » ouvrira aux Hucherolles. On pourra y jouer au foot, au hand ou au basket, gratuitement et en plein air, sans avoir besoin de louer une salle.

>> Pourquoi ? Comment ?

La construction de ce terrain, également appelé « City Stade », est le résultat d'une réelle volonté de la municipalité d'offrir aux jeunes de notre commune un équipement sportif de qualité, ouvert à tous et en accès libre. Plus qu'une volonté, il s'agit belle et bien d'une promesse faite aux Chinonais dans notre programme de campagne électorale et nous ne pouvons qu'être heureux et fiers en constatant la concrétisation de ce projet.



Qu'est qu'un City Stade ?

C'est un terrain multiports en libre accès, entouré d'une enceinte. On y trouve des buts de foot, de hand et des panneaux de basket. Le City Stade présente de nombreux avantages. Il est gratuit et permet de faire du sport à l'improviste, sans rendez-vous ni réservation, et sans avoir besoin d'appartenir à un club. L'occasion de toucher des publics très différents. *« C'est à la fois un lieu pour se défouler, faire du sport et de rencontre, et d'échanges pour la jeunesse de notre commune tout en respectant la tranquillité du voisinage ».*

Ce terrain multiports de 26,5m sur 14,90 est situé à proximité de l'École maternelle et élémentaire Jacques PREVERT et du CFA agricole (rue du Petit Bouqueteau). Des agrès et du mobilier (bancs, râtelier vélos, ...) compléteront l'espace.

Bref, le City Stade est amené à être plus qu'une simple structure sportive. Cette construction, c'est aussi l'établissement d'un nouveau lieu de vie au sein de notre commune destiné à notre jeunesse.

« Il s'agit de matériel robuste, prévu pour durer longtemps. On espère donc qu'il n'y aura ni dégradation ni vandalisme » déclare Philippe Guillard, Adjoint au Sport.



Une nouvelle bibliothèque à Chinon. C'est parti, la CCVL lance les travaux !

La construction de ce nouvel équipement est lancée. Ce bâtiment d'une surface totale de 500 m² accueillera la nouvelle bibliothèque sur 400 m². Ce nouveau lieu culturel est situé 12 rue Paul Huet à proximité des établissements scolaires et au cœur d'un quartier dynamique.

C'est aussi un projet architectural et urbain pensé, dans une logique de développement durable et accessible à tous.

Car c'est bien là l'ambition de cette nouvelle bibliothèque : être un véritable lieu de vie. Il doit être un service de proximité, facilement accessible, convivial et accueillant afin que chacun y trouve sa place.

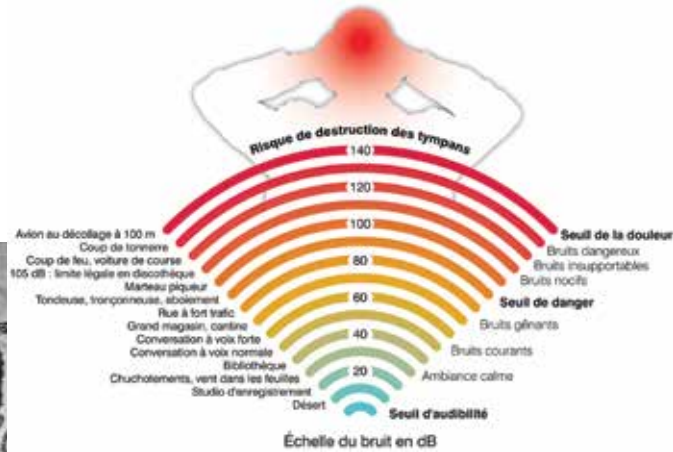
Cet équipement à taille humaine fera aussi une large place aux outils numériques. Et bien sûr, elle s'inscrit dans le réseau actuel des bibliothèques communautaires. Elle en sera même une composante forte et parfaitement complémentaire de la médiathèque du Véron, A côté de cette bibliothèque, une surface de 100m² sera allouée aux réserves du musée Le Carroi. Les collections patrimoniales seront conservées de façon optimale et pourront ainsi être valorisées par des visites pédagogiques auprès du public qui aujourd'hui n'y a pas accès.

L'ouverture de cette bibliothèque est prévue en 2019.

Son coût total est de 1 200 000 euros dont 60 % de subventions.

Nuisances sonores ; comment y remédier ?

Le bruit fait partie de notre quotidien, nous vivons avec et bien souvent il ne nous gêne pas. Le bruit c'est la vie, des gens qui profitent, des familles qui vivent, des fêtes, une ville qui s'anime mais il peut devenir une nuisance avérée lorsqu'il dépasse un certain seuil dégradant alors notre qualité de vie, avec des conséquences néfastes sur notre santé.



Comment qualifier une nuisance sonore ?

Pour être considéré comme une « nuisance sonore » le bruit doit être anormal par rapport à d'habitude. Par exemple, la traditionnelle « Fête de la musique » qui n'a lieu qu'une seule fois par an, n'est pas considérée comme une nuisance sonore, le trouble est toléré. Le reste de l'année dans les lieux publics, comme dans les lieux privés, le code de la santé publique est formel : « aucun bruit ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité porter atteinte à la tranquillité du voisinage. » Et ce, quelle que soit l'heure. Si c'est la journée : c'est-à-dire selon la loi, de 7h à 22h, on appelle ça un tapage diurne. Passé 22h, c'est le plus connu, le fameux tapage nocturne.

Une nuisance sonore peut revêtir plusieurs formes :

- Quelques exemples :
- Un chien qui aboie,
 - Dans un appartement à étages : des chaussures à talons sur votre plancher qui est aussi le plafond du voisin !
 - Un anniversaire,
 - Un déménagement,
 - Des appareils bruyants,
 - Du bricolage,
 - Des comportements bruyants,

... Dans tous les cas, privilégiez au préalable une démarche amiable. Pour un anniversaire ou un déménagement, pensez à prévenir votre voisinage. La règle de courtoisie s'applique et est souvent la solution à beaucoup de problèmes.

Il faut savoir que le fauteur de bruit, en cas de sanction, risque une contravention de 3^{ème} classe (jusqu'à 450€).

L'utilisation d'appareils ou d'outils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage est réglementée.

- Leur utilisation est autorisée :
- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
 - les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
 - les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

En tout état de cause, si vous vous estimez victime d'une nuisance sonore vous pouvez saisir le maire de votre commune (arrêté du 29 avril 2013 relatif à la lutte contre le bruit du voisinage). Vous pouvez faire constater par huissier le bruit. Et même, si vous estimez avoir subi un préjudice, saisir le juge pour demander réparation.

Eau et assainissement : ce qui change pour Chinon

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la communauté de communes Chinon Vienne et Loire (CC CVL) a repris en régie l'eau potable et l'assainissement collectif suite à la fin de contrats privés. La gestion clientèle et la facturation des redevances d'eau potable et d'assainissement sont confiées à un prestataire (Véolia) pour une durée de 3 ans.



11

Par conséquent, pour les réclamations, demandes de renseignement ou démarches liées à la facturation (demande, mutation ou résiliation d'abonnement, modification des données clients, paiement des factures...) ainsi que pour toute demande d'intervention technique (ouverture ou fermeture de compteur, création ou renouvellement de branchement d'eau potable ou d'assainissement, réseau bouché),

Vous devez contacter Véolia au 0 969 323 529 (numéro non surtaxé) accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h à 18h, hors jours fériés.

Pour toute demande d'intervention technique urgente en dehors des heures d'accueil téléphonique, vous pouvez contacter l'astreinte du service eau et assainissement de la CC CVL au 06 83 36 10 27.

Installation de la télérelève dans les communes de Beaumont-en-Véron, Huismes, Avoine, Savigny-en-Véron et le Grand Ballet à Chinon

Le système de télérelève est installé progressivement sur l'ensemble des compteurs de mai à décembre 2018. Le renouvellement des compteurs d'eau sera réalisé par l'entreprise M20 City.

Ce nouveau service permet de suivre votre consommation en temps réel via un portail internet et d'être alerté en cas de surconsommation (fuite).



Agent d'accueil
Service Culturel



Agents d'entretien Service des Sports



Chargée de
mission patrimoine



Finalisation des travaux à l'Espace Rabelais

Depuis plusieurs semaines, nous suivons l'évolution des travaux de l'Espace Rabelais pour accueillir un pôle de la Mairie de Chinon. L'installation du pôle culture, sports, vie associative – jumelage est effective. L'Espace Rabelais a été réaménagé afin d'optimiser le lieu et le fonctionnement des différents services.

Comment se répartissent les différents services :

>> Au rez-de chaussée, vous retrouverez :

- La cafétéria en location pour des repas, réunions...
- Gestion des salles de l'Espace Rabelais avec Pascale Le Mazo - 02 47 98 46 55 - plemazo@ville-chinon.com et Martine Blanchet, Monique Séchet, chargées de l'entretien du bâtiment
- Vie associative et jumelages avec Nadia Blanchard et Chantal Fié - 02 47 93 53 06 nblanchard@ville-chinon.com et cfie@ville-chinon.com

>> Au 1^{er} étage à gauche :

- Service des sports : avec Vincent Ménard, Bruno Hingan, Nathalie Farina, Eric Morette 02 47 93 46 72 - nfarina@ville-chinon.com Sans oublier : Laurent Cotenceau et Daniel Quenault, chargés de l'entretien des équipements sportifs municipaux
- Techniciens de l'Espace Rabelais : Avec Eric Spennel, Frédéric Berton et Kevin Bourguignon - 02 47 98 46 55
- Service culturel : Avec Frank Devant, Chloé Roussaffa, Viviane Gony Sans oublier Nathalie Doublet, chargée de l'accueil des expositions à la galerie de l'Hôtel de Ville
- Animatrice informatique et photographe de la Ville Fabienne Boueroux - 02 47 93 01 25
- Direction de la culture, des sports et de la vie associative Elise Audiau-Spennel et Isabelle Rozen - irozen@ville-chinon.com - 02 47 93 53 26

>> Au 1^{er} étage à droite :

- Local pour la location de costumes
- Bureau des élus (sport, culture, jumelage et vie associative)

La chargée de mission patrimoine, Claire Portier, intègre les bureaux de l'Office de Tourisme Azay – Chinon – Val de Loire de l'antenne de Chinon au 1 rue Rabelais cportier@ville-chinon.com - 02 47 93 18 35



Service Culturel



Gestion des salles de l'Espace Rabelais



Vie associative et jumelage



Techniciens de l'Espace Rabelais



Service des Sports

Un vent monégasque souffle sur le Chinon Classic

La mairie de Chinon et l'organisation du Grand Prix de Tours mettent tout en œuvre pour vous offrir un spectacle unique et fantastique pour la 3^{ème} édition du Chinon Classic. Et c'est avec la principauté de Monaco que le maire Jean-Luc Dupont est en relation depuis 2016 pour travailler sur l'événement.



Septembre 2016, le maire rencontre pour la 1^{ère} fois le prince Albert de Monaco qui est de passage à Chinon pour présider le chapitre des Vendanges. L'entente est immédiate, les 2 hommes s'apprécient et le dîner qui suivra permettra de sceller le début des projets entre la ville de Chinon et la Principauté. Le rendez-vous est pris 1 an plus tard pour que Jean-Luc Dupont vienne sur le rocher pour présenter les vins de Chinon.

C'est à cette occasion que le maire a ancré la participation de Monaco au Chinon Classic 2018 avec le prêt de 2 véhicules ; la voiture qui a fait le rallye des gazelles, pilotée par Jasmine la fille du prince lors de ce rallye, et une packard de 1926, un véhicule exceptionnel et ancien de collection.

Une construction sur la durée mais qui porte ses fruits et plus encore puisque nous espérons pouvoir inviter le Prince Albert II et sa famille lors du Chinon Classic 2019 avec une autre voiture mythique de la collection Monégasque !

De beaux moments en perspective et une amitié soudée entre nos 2 villes.



CHINON Classic

PROGRAMME

23/24 juin 2018

Rallye touristique
 Samedi 23 juin
 Départ 9h / arrivée 17h
 Place Jeanne D'Arc

Démonstrations village / Expos
 Dimanche 24 juin
 Promenade des Drs Mattrait
 Place Jeanne D'Arc, rue Descartes, avenue Gambetta, avenue du Dr Pierre Labussière, rue du 11 Novembre 1918

CHINON

Des formations pour un emploi

Greta Val de Loire



Formations qualifiantes

- Bac Pro MEI en alternance avec EDF CNPE (CDI à la clé)
- Cuisine / Service en restauration
- MCAD / Auxiliaire de vie sociale

Remises à niveau

- Français | Anglais
- Maths | Comptabilité
- Bureautique | Internet
- Certification CléA



Greta Val de Loire
02 47 21 00 63
22 Pl. Jeanne d'Arc à Chinon
www.greta-vdl.fr

Menuiserie Bois, PVC, Alu, Mixte
Volet, Portail, Porte de garage
Agencement intérieur,
Dressing, Cuisine, Salle de bains
Escalier, Parquet
Restauration du patrimoine

Alzon

SALLE EXPO • 10, rue Rolland Pilain • 37500 Chinon
ZA • 2, rue de la Gare • 37500 LIGRÉ
02 47 98 37 71 • menuiseriealzon@orange.fr

www.alzon-menuiserie.com

Optic 2000
Une nouvelle vision de la vie

Avec mon opticien je soutiens la recherche

Vincent BIARNAIS
Opticien diplômé
02 47 93 98 08

Optic 2000

1, rue du Commerce - 37500 CHINON
optic2000.chinon@gmail.com
Votre opticien s'engage

SUPER U

CHINON - 11, avenue St Lazare
02 47 93 01 98

Ouvert tous les jours de 9 h à 19 h 30 et le dimanche matin

location traiteur CULTURE BILLETTERIE PRESSE CB 24/24

VOS COURSES SUR INTERNET **courses U.com**

ARTISAN - MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE

Gaëtan BOURNEL

Neuf et restauration - Escaliers en tous genres

- Fenêtres - Portes - Volets roulants
- Fermetures - vitrages
- Portails - clôtures
- Parquets
- Agencements cuisine et salle de bains
- Isolation - cloisons sèches
- Ébénisterie

**BOIS
PVC
ALU**

www.menuiserie-bournel.fr Tél. **02 47 93 18 42**
22, rue des Grésillons Fax : 02 47 93 46 14
37500 Chinon E-mail : gaetan.bournel@orange.fr

Chinon Infos

Votre magazine d'informations municipales distribué dans tous les foyers chinonais.

Support idéal pour valoriser votre activité auprès d'une clientèle de proximité.

Pour tous renseignements,
demandez Philippe FRICHETEAU au

02 47 39 56 10

Revitalisation des centres-villes : Chinon retenue par le gouvernement parmi 222 villes de France

Le Président de la République a défini la lutte contre la fracture territoriale et la redynamisation des villes moyennes comme une priorité nationale.

Le Gouvernement a lancé un programme « Action Cœur de ville ».

Ce programme s'adresse en priorité à des villes moyennes hors du périmètre des métropoles.

La ville de Chinon en lien avec la communauté de communes Chinon Vienne et Loire a candidaté sur ce programme et a été retenue : 222 villes sur toute la France ont été choisies.

Chinon est la seule ville d'Indre et Loire à être dans le dispositif. C'est une des villes les plus petites. Elle a été retenue car c'est un pôle d'attractivité et une action de redynamisation du centre-ville est nécessaire.

Ce programme « action cœur de ville » est une véritable aubaine pour Chinon et le territoire communautaire.





Des actions seront menées pour la mise en valeur de l'espace public et du patrimoine

En effet, l'Etat a souhaité affecter à cette action 5 milliards d'euros sur cinq ans et a souhaité au-delà de l'aspect financier créer une véritable démarche intégrant tous les partenaires de l'Etat : la caisse des dépôts et consignations, l'agence nationale de l'Habitat, l'Action Logement, l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine.

D'autres acteurs publics ou privés peuvent être associés. L'architecte des Bâtiments de France sera également un acteur important de ce dispositif.

La ville de Chinon va pouvoir bénéficier non seulement d'un soutien financier mais également de l'ingénierie de tous ces acteurs.

Comment cela va-t-il se passer concrètement ?

Une convention cadre pluriannuelle va être signée. Elle sera adaptée aux enjeux de chacune des villes.

Elle devra reprendre cinq axes thématiques :

- l'habitat en centre-ville
 - le développement économique et commercial
 - la mobilité et l'accessibilité des centre-ville
 - la mise en valeur des formes urbaines, de l'espace public et du patrimoine
 - l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs
- La convention devra être signée avant le 30 septembre 2018.

C'est un programme ambitieux qui va permettre à Chinon de retrouver une véritable attractivité en centre-ville au niveau des commerces, des logements tout en améliorant le cadre de vie.

Plusieurs études vont être lancées très rapidement notamment une étude sur le commerce et les flux de clientèle.

Cette phase de diagnostic doit durer au maximum 18 mois.

Ensuite il y aura la mise en œuvre des actions jusqu'au terme de la convention.



Un nouveau lien vertical viendra compléter celui existant



Un projet a d'ores et déjà été déposé auprès des services de l'Etat : il s'agit de la création du petit lien vertical qui reliera la rue du Puy des Bancs à la rue de la Porte du Chateau. Ce premier projet permettra de terminer tous les travaux d'accessibilité entre la ville haute et la ville basse.

CHINON

Classic

PROGRAMME

23/24 juin 2018

Rallye touristique

Samedi 23 juin

Départ 9h / arrivée 17h

Place Jeanne D'Arc

Démonstrations / village / Expos

Dimanche 24 juin

Promenade des Drs Mattrait

Place Jeanne D'Arc, rue Descartes,

avenue Gambetta,

avenue du Dr Pierre Labussière,

rue du 11 Novembre 1918

www.ville-chinon.com

www.grandprixdetours.com



CHINON
VILLE DE FRANCE



Amplitude Automobiles



Une marque de TOTAL



Amplitude Automobiles



TOTAL

Fortes chaleurs : prévenir des risques chez la personne âgée

Quelques conseils...



Le plan canicule du 1^{er} juin au 31 août.

Comme chaque année, les personnes âgées de 65 ans et plus vont recevoir un courrier les invitant à s'inscrire sur le plan canicule. Cette inscription permet notamment pour les personnes isolées, d'être identifiées en cas de fortes chaleurs persistantes. N'hésitez pas à compléter le formulaire et à l'envoyer à la mairie ou au CIAS, mandaté pour le gérer. Le CIAS vous propose le service « p'tit plus ». Un appel téléphonique régulier au cours de l'été pour vérifier que tout va bien.

En cas de vague de chaleur la personne âgée peut être vulnérable. En plus de la fragilité liée aux maladies chroniques, à la perte d'autonomie et aux médicaments, la personne âgée présente une capacité plus réduite d'adaptation à la chaleur. Elle se caractérise par une réduction de la perception de la chaleur, des capacités de transpiration et la sensation de soif.

Avant l'été : se préparer, pour que tout se passe bien !:

- Faire la liste des personnes sur qui l'on peut compter, et noter leurs coordonnées.
- Connaître les lieux où se rafraîchir près de chez soi et ouverts en été : résidence autonomie, grande surface, cinéma, musée, église.
- Acheter un brumisateuse, un ventilateur si le domicile est mal isolé.
- En cas de problèmes de santé ou de traitement médicamenteux régulier, demander à son médecin traitant les précautions à prendre.
- Apprendre quels sont les signaux devant déclencher l'alerte et les gestes à faire si besoin.

Lors d'une vague de chaleur, c'est le moment d'agir pour que tout se passe bien !

- Appeler ses voisins et ses amis et ne pas rester isolé.
- Penser à aider ses proches, surtout ceux qui risquent de ne pas demander de l'aide à temps.
- Éviter les efforts aux heures les plus chaudes.
- Agir rapidement en cas de signes qui doivent alerter.

Comment se protéger ?

Pendant une vague de chaleur, il faut maintenir le plus possible le corps frais avec des habits amples, légers, clairs, de préférence en coton, qui laisse passer l'air et absorbe la transpiration.

Il faut boire régulièrement de l'eau essentiellement ou des fruits pressés sans attendre d'avoir soif. Eviter sodas et autres boissons sucrées, ainsi que le café ou le thé et les boissons alcoolisées. De préférence, manger des fruits et légumes crus et les plats froids.

Un brumisateuse permet de rafraîchir le visage, les bras et les jambes. Des douches fraîches (pas froides) apportent également un peu de bien être.

Il convient également de protéger son habitation contre la chaleur. Si cette habitation ne peut pas être rafraîchie, passer plusieurs heures par jour dans un lieu frais repéré à l'avance et facilement accessible.

Dans la journée, volets et fenêtres seront maintenus fermés du côté du soleil. Si la maison le permet, faire des courants d'air avec les fenêtres à l'ombre. Le soir, les fenêtres seront ouvertes, quand le soleil sera couché ET que la température extérieure aura baissé. La nuit, on laissera ouvertes, dans la mesure du possible, vitres et persiennes / volets pour faciliter les courants d'air.

Enfin, il est important de garder des relations sociales régulières en appelant les membres de sa famille au téléphone, ou si besoin, demander l'aide de ses voisins.

Semaine Bleue : Cultivons l'inter-génération !

Du 5 au 14 octobre 2018

Le programme de l'édition 2018 commence à prendre forme. Le collectif Semaine Bleue, organisateur de cette semaine d'actions, s'adresse aux seniors et personnes âgées mais aussi à toutes celles et ceux qui veulent vivre des instants d'intergénération.

- **Vendredi 5 octobre** : conférence sur le thème du mandat de protection future, les directives anticipées, ... à 14h15 salle des fêtes de Cravant Les Coteaux.

- **Lundi 8 octobre** : marches bleues gustatives, à 9h30 et 10h30 Avoine.

Information et sensibilisation par la gendarmerie sur le démarchage abusif, les intrusions, ... 14h30 salle des fêtes de St Germain sur Vienne.

- **Mardi 9 octobre** : bus numérique de la Région Centre Val de Loire pour apprendre ou se perfectionner aux outils numériques. Les partenaires qui proposent sur le territoire des ateliers ou accompagnements, seront également présents. De 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h à l'espace communautaire à Cinqis.

- **Jeu 12 octobre** : jeux de piste sur les pas de Rabelais, une balade en ville de Chinon où jeunes et vieux débambulent et cherchent les solutions aux questions. Rendez vous à 14h statue Rabelais.

- **Dimanche 14 octobre** : spectacle de clôture par l'association Do# 16h à l'espace Rabelais.

La brochure d'information sera disponible mi-septembre, n'hésitez pas à vous la procurer à la mairie ou au CIAS - 14 rue Paul Huet, dès sa sortie.



Ça roule pour les Cyclos Randonneurs Chinonais



Renseignements :

Président : Paul GAUTRAULT - 02 47 93 27 22

Mail : paul.gautrault@sfr.fr

Site internet : www.cyclos-randonneurs-chinonais.org

différents dans un périmètre de 20 kms autour de la Forteresse Royale de Chinon. Trois parcours sont proposés aux vététistes de 30 à 60 kms avec des difficultés variables et modulables à tout moment.

Equipés de leur maillot rouge et or, ils roulent sur le territoire chinonais et bien au-delà des frontières. Créé le 5 novembre 1981 à l'initiative de Christian Videau, le club des Cyclos Randonneurs Chinonais a pour but de pratiquer et encourager le développement du tourisme à vélo, sur route et en tout-terrain, en excluant tout esprit de compétition, au sein de la Fédération Française du Cyclotourisme. La FFTC les guide sur certains points comme le règlement, le fonctionnement, les licences... et gère, également, le planning des événements de tous les clubs du département pour éviter les « doublons ».

Paul Gautrault, membre du club depuis 2007, s'y investit depuis son arrivée à Chinon en tant que secrétaire dans un premier temps puis sous la présidence aujourd'hui. Pour ce passionné, la pratique du cyclotourisme est un peu ancienne mais elle a encore beaucoup d'adeptes. Le club reste ouvert à l'évolution de la pratique du vélo puisque le tout-terrain y a pris sa place ainsi que le vélo électrique. Il compte 40 adhérents dont 5 femmes qui parcourent les routes et découvrent différents paysages tout au long de l'année.

Les groupes

Pour que le club soit homogène entre les adhérents, deux groupes ont été créés. Le premier groupe roule de façon plus sportive avec un rythme plus soutenu

quant au deuxième il profite un peu plus du paysage en roulant un peu moins vite. Un capitaine coordonne chacun des groupes que ce soit pour les sorties ou les entraînements.

Pour intégrer le club, il est recommandé de pratiquer le vélo au moins une fois par semaine, d'être équipé d'un vélo-cyclo-sport allégé, avec des roues adaptées et avoir quelques connaissances techniques. « Tous ces critères ne doivent pas être rebutants pour rejoindre le club. Tout est possible ! »

Les Sorties

Une sortie hebdomadaire est organisée chaque dimanche matin, à 9h l'hiver et 8h30 l'été, au départ de la place Jeanne d'Arc. C'est constant depuis la création du club, les deux groupes partent et rentrent en même temps en ayant réalisé au minimum une cinquantaine de kms. Dans la semaine, chacun des groupes s'organise pour sortir en alternance, une à deux fois, en fonction de ses envies mais toujours équipés de leur maillot.

Les événements

La Route des 7 clochers : organisée chaque année à la fin de l'hiver, elle marque le début de la saison pour le club. Cette année 250 vététistes et 160 marcheurs ont participé à cette journée. La Ronde des 7 clochers est organisée en alternance sur la rive gauche et la rive droite de la Vallée de la Vienne, ce qui offre des parcours et des paysages

Brevet Audax Cyclistes : un brevet d'Audax est une épreuve de régularité et d'endurance. Les participants roulent en peloton, sous la conduite d'un capitaine de route qu'il est interdit de dépasser. Il est réglé de charger l'allure suivant l'itinéraire et l'horaire établis à l'avance et d'assurer le contrôle de l'épreuve et ainsi que son déroulement. Deux sorties Audax sont organisées sur Chinon, une de 100 kms et une de 200 Kms.

Le Circuit des vignobles : Organisé tous les 3 ans comme un challenge, c'est une sortie découverte où il est proposé trois parcours, 30, 40 et 70 kms.

« On fait du vélo en local mais aussi à l'extérieur : Loudun, Saumur, Amboise... à la rencontre des clubs du département. Chaque année, un séjour est organisé le WE de l'Ascension ; après la Vendée, le Morbihan, le Cher, la Bretagne, c'est dans le Lot que les cyclos sont allés sillonner en 2018 les routes du Quercy.

Nous avons, également, des amateurs de grands voyages qui se « parachutent » en Autriche par exemple et qui roulent au bord du Danube ! C'est une ouverture sur le tourisme où on essaie d'avoir des échanges, nous explique Paul. »

Un club qui sillonne les routes non seulement de notre territoire mais aussi partout en France et à l'étranger. Bon voyage à eux !



Concours de barbes pour la braderie de printemps



Carnaval des écoles



Cross scolaire



Cérémonie



Festival BD en Chinonais



Festival BD en Chinonais



Intervention scolaire - 20 000 lieux sous les mers



Sppectacle 20 000 lieux sous les mers



Journée nationale de la Déportation



L'affaire Brassens



Mémoire des victimes de la guerre d'Algérie



Mémoire filmée de Chinon et de la Touraine



Osez le conservatoire - le ballet



Osez le conservatoire - La Saugrenue



Les vigneron dans la ville



Les vigneron dans la ville





Un souffle nouveau pour Chinon

Le Conseil Municipal de Chinon vient d'adopter le budget 2018 voté en équilibre qui traduit un redressement spectaculaire des finances de la ville.

Ceci est le fruit d'efforts importants de réduction de dépenses et réorganisation des services afin d'en optimiser le fonctionnement.

Le travail en collaboration avec la Communauté de Communes Chinon Vienne & Loire pour créer un service technique commun au 1^{er} juillet est l'aboutissement du schéma de mutualisation entre les 2 collectivités.

Nous allons pouvoir envisager l'avenir avec plus de sérénité même si, pour le moment, nos moyens dédiés à l'investissement restent insuffisants.

Je fonde beaucoup d'espoir sur le plan Cœur de Ville qui devrait nous permettre d'avoir une action puissante sur la redynamisation de la ville pour que cela profite à tous les quartiers et à tous les habitants de Chinon.

Nous venons d'adopter en conseil municipal 2 mesures concernant des tarifs communaux :

- La première concerne la hausse des tarifs de la cantine de 5% (soit 20€ /an et par élève) qui est la dernière hausse que la Chambre Régionale des Comptes nous avait demandé de prendre. Le coût du repas est de 3,12€ pour les maternels et de 3,48€ pour les élémentaires avec des repas de qualité intégrant des produits à circuit court ainsi que des produits bio.

- La seconde concerne la réduction du tarif du stationnement dont l'abonnement mensuel passe de 48,50 à 40€ et l'abonnement trimestriel passe de 128,50 à 90€ soit 1€ par jour ! cela a pour volonté première de faciliter le stationnement résidentiel des habitants de Chinon et donc d'accompagner une politique d'attractivité nouvelle autour du logement en centre-ville.

Le maire, Jean-Luc Dupont et son équipe

Liste « Chinon 2020 »

Bonne nouvelle : Chinon figure parmi les 222 villes retenues dans le plan d'action Cœur de Ville initiée par le Gouvernement.

Opportunité indéniable pour penser le devenir de la ville à l'horizon des 5 ans qui viennent et trouver les financements des projets ciblés qu'ils soient publics ou privés.

Le PLUi-H en construction qui impactera le devenir de la ville au moins jusqu'en 2030 intègrera cette nouvelle dimension et apport de moyens supplémentaires.

Mais la réflexion sur le devenir de la ville ne saurait être limitée aux seuls élus ! Les habitants doivent se mobiliser lors des prochaines présentations publiques pour prendre connaissance des orientations, poser des questions, faire entendre leur avis et propositions.

Pour ce faire, il reste de nombreuses étapes de validation dans la construction PLUi-H : Saisissez cette opportunité pour faire entendre votre partition avant qu'il ne soit trop tard !

Gaële BOURGEOIS & Luc CHRÉTIEN

Écrivez-nous à chinon2020@gmail.com

Liste « Ensemble, bougeons Chinon »

Une nouvelle équipe d'opposition se constitue donc en cours de mandat avec l'arrivée de Jean-Jacques LAPORTE. Cette opposition, nous la voulons constructive et pour ce faire nous demandons à la majorité municipale d'être à l'écoute, que nos demandes soient étudiées et débattues. Nous n'avons pas voté favorablement le budget 2018 car le seul investissement important proposé ne nous apparaît pas prioritaire compte tenu de l'ensemble des besoins de notre commune. Il s'agit du projet de « mini ascenseur » pour un coût global de 500 000€ sur 3 ans. D'autres investissements étaient possibles.

Après avoir joué aux pyromanes, en construisant et développant des zones commerciales aux périphéries des petites villes, les élus et l'état tentent d'endiguer l'inexorable dévitalisation de centres villes qui perdent tous les jours des habitants et des commerces. Le programme d'état « action Cœur de Ville » vient donc de voir le jour, Chinon est parmi les 222 villes retenues. C'est une bonne nouvelle pour Chinon mais il faut qu'en urgence la municipalité organise le débat et l'écoute des habitants pour faire les choix adaptés aux besoins de notre ville. Cette demande de concertation est notre première demande concrète et constructive à la majorité municipale. Oppositionebc.chinon@gmail.com

Catherine Aouillé

Jean-Jacques Laporte

LREM

« Retrouver mon actualité sur Facebook Céline DELAGARDE et Twitter @CelineDelagarde »

Céline DELAGARDE



Hôtel de France Chinon***
 47, place du Général de Gaulle
 Tél. +33 (0)2 47 93 33 91
 Fax : +33 (0)2 47 98 37 03
 mail : hoteldefrance@bw-chinon.fr

Centre ville - Accès direct à la Forteresse
 Vue sur la Forteresse - Garage à vélo



www.bestwestern-hoteldefrance-chinon.com
 Chaque hôtel Best Western est individuellement exploité par un propriétaire indépendant.

HORY-CHAUVELIN



MAÇONNERIE
PIERRE DE TAILLE ★ GROS ŒUVRE
RESTAURATION DU PATRIMOINE
ET MONUMENTS HISTORIQUES

48, rue Marcel Vignaud - **37420 AVOINE**
 Tél. : 02 47 58 97 97 - Fax : 02 47 58 88 89
 e-mail : agence@hory-chauvelin.com



Patrick ROCHER

- Charpente
- Couverture
- Zinguerie
- Ramonages
- Isolation par extérieur
- Construction ossature bois

37500 SAINT-GERMAIN SUR VIENNE - CHINON

02 47 95 95 95

contact@rocher-sarl.com - www.rocher-sarl.com



PIERRE & BERTRAND COULY



Rond Point des Closeaux
Route de Tours - 37500 CHINON

☎ **02 47 93 64 19**

Ouvert tous les jours : 10h00 - 12h30 - 14h00 - 18h30

www.pb-couly.com
 contact@pb-couly.com



www.cliniquejeannedarc37.fr

02 47 93 70 00

La clinique Jeanne d'Arc, établissement de proximité,
 propose une OFFRE DE SOINS DIVERSIFIÉE
 en hospitalisation complète et en hospitalisation de jour

Les spécialités proposées sont :

- l'anesthésie,
- l'angéiologie,
- la cancérologie,
- la chirurgie buccale,
- la chirurgie plastique et esthétique,
- le digestif et viscéral,
- la gastro-entérologie,
- la gynécologie,
- l'ophtalmologie,
- l'orthopédie,
- la pneumologie,
- la rhumatologie,
- l'urologie
- l'imagerie médicale

Le Bois de Gâtine - Route de Tours
37500 ST-BENOIT-LA-FORÊT

CHINON

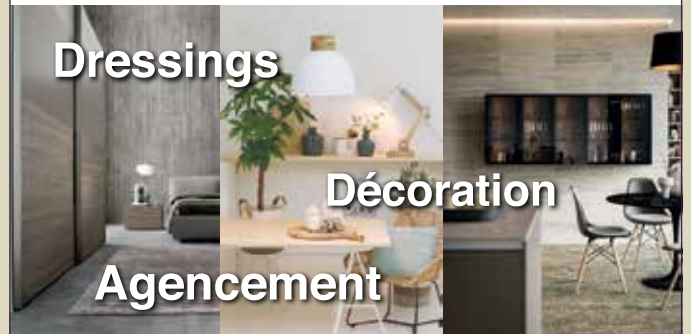


Cuisines

Meubles

Ambiance

Ensemble, nous créons votre intérieur



Dressings

Décoration

Agencement



Salles de Bains

www.ambiance-cuisines.fr - contact@ambiance-cuisines.fr

02 47 97 33 58 - les Buttes - 37420 AVOINE

Avis d'experts

CITYA PLANCHON : premier agent immobilier du marché des biens de qualité, à CHINON et ses environs.

Depuis 1980, deux générations se sont succédées pour développer un réseau de vente spécialisé dans les bâtiments de caractère.



Arnaud Nicolas PLANCHON
Gérant Dirigeant Citya Planchon



Propriété du XVIII^e proche CHINON



Vincent DENIAU
Conseiller immobilier

Découvrez nos annonces immobilières de corps de fermes, hôtels particuliers, propriétés et châteaux en vente en TOURAINE : votre demeure de prestige vous attend !

Notre expertise en immobilier de prestige dans la région tourangelles vous aide à réaliser votre transaction immobilière d'exception

BIENS VENDUS par Citya Planchon



Présent sur
PROPRIÉTÉS



RCS 482 207 199 - © Shutterstock.com

Retrouvez nous sur **citya.com**

20 quai Jeanne d'Arc 37500 Chinon - 02 47 93 23 00

Location Gestion Vente Syndic i-Citya

Bien chez soi !



CHINON CUISINES

conception • installation



Veneta Cucine

T. 02 47 58 97 16

PROGETTI DI VITA

CUISINES • ÉLECTROMÉNAGER • RANGEMENTS

Route de Tours - ZAC du Blanc Carroi
37500 CHINON (Proche Centre E.LECLERC)

E.Leclerc CHINON

Blanc Carroi

50 rue Georges Guynemer

37500 CHINON

tél : 02 47 93 59 30

du lundi au samedi de 9h à 20h

Vos sites internet

application E.Leclerc Heyo
Votre assistant en magasin



LES ALLIANCES LOCALES
VALORISONS NOS PRODUCTIONS LOCALES
www.allianceslocales.leclerc

sport
E.Leclerc
www.sport.leclerc

ma CAVE
PAR E.Leclerc
www.macave.leclerc

UNE HEURE POUR SOI
L'INSTITUT PARFUMERIE
www.uneheurepoursoi-chinon.fr

tél : 02 47 93 59 50

tél : 02 47 93 59 40

parapharmacie
E.Leclerc
www.parapharmacie.leclerc

Votre bien-être passe par notre expertise

À TOUTE HEURE !

MATIN
O
SOIR

BOULANGERIE
PÂTISSERIE
SNACK

espace culturel
E.Leclerc

TV, HiFi, Informatique, Téléphonie,
CD - DVD, Jeux vidéos, Librairie

la billetterie
E.Leclerc
tél : 02 47 93 59 45

BRASSERIE
Du Blanc Carroi

Formule plat du jour + dessert
Menu enfant
Pizzas à emporter !

tél : 02 47 93 59 60

